

## LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES SURFACIQUES

N°	Nature de l'opération	Caractéristique : superficie ou emprise	Destinataire
1	Création d'une aire de retournement au lieu-dit « La Frelonais »	100 m <sup>2</sup>	Commune
2	Création d'une aire de retournement au lieu-dit « La Hairie »	100 m <sup>2</sup>	Commune
3	Création d'une aire de retournement au lieu-dit « Saudray »	100 m <sup>2</sup>	Commune
4	Création de foncier communal pour l'organisation des fêtes médiévales à proximité de l'étang de Chevré	9 730 m <sup>2</sup>	Commune
5	Création de foncier communal pour le maintien de l'aire de jeu existante	3 310 m <sup>2</sup>	Commune
6	Création de foncier communal pour l'organisation des fêtes médiévales à proximité de l'étang de Chevré	6 403 m <sup>2</sup>	Commune
7	Création de foncier communal pour l'organisation des fêtes médiévales à proximité de l'étang de Chevré	588 m <sup>2</sup>	Commune
8	Création de foncier communal pour l'organisation des fêtes médiévales à proximité de l'étang de Chevré	1 227 m <sup>2</sup>	Commune
9	Création d'une aire de retournement à l'entrée de l'ancienne carrière de Chevré	100 m <sup>2</sup>	Commune
10	Création d'une aire de retournement au lieu-dit « Le Drugeon »	100 m <sup>2</sup>	Commune
11	Création d'une aire de retournement au lieu-dit « La Ferranderie »	100 m <sup>2</sup>	Commune
12	Création d'une aire de retournement au lieu-dit « La Ferranderie »	100 m <sup>2</sup>	Commune
13	Création d'une aire de retournement au lieu-dit « La Ferranderie »	100 m <sup>2</sup>	Commune
14	Création d'une aire de retournement à l'allée Baillée Olivier	100 m <sup>2</sup>	Commune
15	Création d'une aire de retournement au lieu-dit « But au Sanglier »	100 m <sup>2</sup>	Commune
16	Création d'une aire de retournement au lieu-dit « La Gateillais »	100 m <sup>2</sup>	Commune
17	Extension de la station d'épuration	10 257 m <sup>2</sup>	Commune
18	Extension de la déchetterie	6 120 m <sup>2</sup>	Commune
19	Accès au Bouessay	702 m <sup>2</sup>	Commune
20	Création d'un rond-point	203 m <sup>2</sup>	Commune

21	Création d'un chemin piéton vers les commerces	173 m <sup>2</sup>	Commune
22	Désenclavement de deux impasses entre la rue des Genêts et la rue des Bruyères	443 m <sup>2</sup>	Commune
23	Elargissement de la rue Paul Féval	844 m <sup>2</sup>	Commune
24	Accès au secteur du Rochelet	509 m <sup>2</sup>	Commune
25	Création d'une aire de retournement au lieu-dit « Le Désert »	100 m <sup>2</sup>	Commune
26	Elargissement de la rue située entre la rue de La Dobiais et la RD 95	3 903 m <sup>2</sup>	Commune
27	Accès au secteur de Bellevue	408 m <sup>2</sup>	Commune
28	Création d'un cimetière paysager	29 512 m <sup>2</sup>	Commune
30	Création d'une aire de retournement au lieu-dit « La Ribertièrre »	100 m <sup>2</sup>	Commune
31	Création d'une aire de retournement au lieu-dit « Le Haut Bertry »	100 m <sup>2</sup>	Commune
32	Création d'une aire de retournement au lieu-dit « La Fredeussais »	100 m <sup>2</sup>	Commune
33	Ouverture de l'étang au public	20 604 m <sup>2</sup>	Commune
34	Création d'une aire de retournement au lieu-dit « La Pagerie »	100 m <sup>2</sup>	Commune
35	Création d'une aire d'accueil des gens du voyage	6 175 m <sup>2</sup>	Commune
36	Création d'une aire de retournement au lieu-dit « La Touche Ronde »	100 m <sup>2</sup>	Commune
37	Création d'une aire de retournement au lieu-dit « La Vieille Tarouanne »	100 m <sup>2</sup>	Commune

## LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES LINEAIRES

N°	Nature de l'opération	Caractéristique : superficie ou emprise	Destinataire
1	Création d'un chemin piéton public le long de la RD 528 : du croisement de la RD 100 à la commune de Liffré	Longueur : 3 581 mètres Largeur : 3 mètres	Commune
2	Création d'un chemin piéton public au sud de l'ancienne carrière de Chevré	Longueur : 1 153 mètres Largeur : 3 mètres	Commune
3	Création d'un chemin piéton public entre le centre médical Rey Leroux et le bourg	Longueur : 1 663 mètres Largeur : 3 mètres	Commune
4	Création d'un chemin piéton public entre le lieu-dit « Le Dioger » et l'étang de Chevré	Longueur : 346 mètres Largeur : 3 mètres	Commune

5	Création d'un chemin piéton public entre le lieu-dit « Le Dioger » et la RD 528	Longueur : 1 098 mètres Largeur : 3 mètres	Commune
6	Création d'un chemin piéton public entre le lieu-dit « La Haute Touche » et le lieu-dit « La Touche Ory »	Longueur : 549 mètres Largeur : 3 mètres	Commune
7	Création d'un chemin piéton public entre le lieu-dit « La Gateillais » et le centre de formation de La Bonnerie	Longueur : 537 mètres Largeur : 3 mètres	Commune
8	Création d'un chemin piéton public entre le lieu-dit « Le Bouessay » et le lieu-dit « La Touche Ory »	Longueur : 493 mètres Largeur : 3 mètres	Commune
9	Création d'un chemin piéton public entre le bourg et le lieu-dit « La Martinière »	Longueur : 274 mètres Largeur : 3 mètres	Commune
10	Création d'un chemin piéton public entre la RD 100 et la RD 106	Longueur : 423 mètres Largeur : 3 mètres	Commune
11	Création d'un chemin piéton sécurisé le long de la rue du 8 mai 1945	Longueur : 77 mètres Largeur : 3 mètres	Commune
12	Création d'un chemin piéton public entre le bourg et le lieu-dit « La Gateillais »	Longueur : 1 260 mètres Largeur : 3 mètres	Commune
13	Création d'un chemin piéton public entre les jardins partagés de Bouvrot et la rue Marin Marie	Longueur : 778 mètres Largeur : 3 mètres	Commune
14	Création d'un chemin piéton public entre le bourg et le lieu-dit « Le Désert »	Longueur : 329 mètres Largeur : 3 mètres	Commune
15	Création d'un chemin piéton public entre l'aire d'accueil des gens du voyage et le bourg	Longueur : 64 mètres Largeur : 3 mètres	Commune
16	Création d'un chemin piéton public entre la zone de Bouvrot et l'allée du Clos du Désert	Longueur : 391 mètres Largeur : 3 mètres	Commune
17	Création d'un chemin piéton public entre le lieu-dit « Le Pré » et l'étang de Chevré	Longueur : 349 mètres Largeur : 3 mètres	Commune
18	Création d'un chemin piéton public entre le lieu-dit « Le Châtaignier » et l'allée de Grande Fontaine	Longueur : 396 mètres Largeur : 3 mètres	Commune
19	Création d'un chemin piéton public entre la salle André Blot et le lotissement « L'Orée du Bois »	Longueur : 197 mètres Largeur : 3 mètres	Commune
20	Création d'une nouvelle voie pour le rétablissement de la continuité A84-La Bouëxière	Longueur : 4 700 mètres Largeur : 11,5 mètres	Commune